

Horaire de dépôt des échantillons d'eau de puits

Casselman	8 h 30 à 12 h
872, rue Principale	13 h à 13 h 30
Hawkesbury	8 h 30 à 12 h
134, rue Main Est	13 h à 14h
Rockland	8 h 30 à 12 h
2229, rue Laurier	13 h à 13 h 30

À noter :

- Les échantillons d'eau de puits ne sont pas acceptés le vendredi.
- Les échantillons d'eau de puits ne sont pas acceptés entre 12 h et 13 h.
- Les échantillons d'eau de puits ne sont pas acceptés la journée précédant un jour férié (p. ex., si un jour férié tombe un vendredi, il n'y aura aucun échantillon accepté le jeudi précédent).

Comment prélever un échantillon d'eau de votre puits

1. Obtenez gratuitement une bouteille pour l'analyse d'eau auprès du Bureau de santé le plus près. Ces bouteilles contiennent un agent de conservation spécial qui permet de préserver l'eau jusqu'au moment de l'analyse. Ne la rincez pas avant d'effectuer votre prélèvement.
2. Avant de prendre l'échantillon, lavez-vous les mains et évitez de toucher le rebord de la bouteille et l'intérieur du bouchon.
3. En effectuant le premier prélèvement :
 - a. Enlevez le filtre ou les autres pièces du robinet.
 - b. Laissez couler l'eau froide pendant 2 à 3 minutes.
 - c. Désinfectez le bout du robinet à l'aide d'un tampon alcoolisé ou une solution de chlore diluée (1 partie de chlore domestique pour 10 parties d'eau).
 - d. Faites couler l'eau froide pendant 2 à 3 minutes supplémentaires avant de prélever l'échantillon.
 - e. Remplissez la bouteille jusqu'à la ligne indiquée.
 - f. Remplissez le formulaire/rapport d'analyse accompagnant la bouteille pour l'analyse d'eau. Assurez-vous d'y indiquer :
 - i. Votre nom et adresse de retour
 - ii. L'emplacement de la source d'eau, incluant l'identification du comté et le numéro du localisateur d'urgence
 - iii. La date du prélèvement
 - iv. Le numéro du Bureau de santé où l'eau a été prélevée
 - v. Votre numéro de téléphone le jour
 - vi. Votre choix indiquant votre intention d'aller chercher le rapport au laboratoire vous-même (voir adresse au verso) ou de le recevoir par la poste

4. Réfrigérez l'échantillon d'eau jusqu'au moment de partir. S'il fait très chaud, transportez votre échantillon dans une glacière. Apportez-le ainsi que le formulaire/rapport d'analyse bactériologique dûment rempli, la même journée que vous avez pris l'échantillon, au Bureau de santé le plus près (voir l'Horaire de dépôt des échantillons d'eau). Les échantillons d'eau sont ensuite transportés à un laboratoire de santé publique. Évitez d'apporter un échantillon d'eau durant une période de froid extrême car un échantillon congelé ne peut être analysé.
-

Les résultats des analyses

Les résultats des analyses sont envoyés par la poste, ou vous pouvez aller les chercher au laboratoire. Seule la personne dont le nom figure sur le formulaire d'Analyse bactériologique de l'eau potable peut se rendre au laboratoire pour aller chercher les résultats. Si vous désirez qu'une autre personne aille chercher vos résultats, un formulaire de consentement prévu à cet effet doit être rempli. Vous pouvez vous procurer ces formulaires soit au laboratoire de santé publique (voir l'adresse ci-dessous) ou au Bureau de santé le plus près de chez vous.

Vous pouvez aussi obtenir vos résultats par téléphone en composant le 1 877 723-3426 environ trois jours ouvrables après avoir déposé l'échantillon d'eau à votre Bureau de santé local. Il s'agit d'un service informatisé qui vous permet d'entrer le code à barres figurant sur la bouteille. Voir les instructions sur la carte rose disponible avec le formulaire d'analyse bactériologique de l'eau potable.

Laboratoire de Santé publique desservant d'autres régions de l'est de l'Ontario :

LABORATOIRE D'OTTAWA

2380, boul. St. Laurent

Ottawa (ON) K1G 5A4

613-736-6800

Ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00